

## Handicap : « 27 894 maintiens dans l'emploi réalisés en 2025, +4,5 % » (Jean-Pierre Benazet, Cheops)

<https://img.newstank.fr>

« L'action conjointe entre France Travail<sup>1</sup>Cheops<sup>1</sup>Cap emploi Réseau d'organismes de placement spécialisés pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap , continue de porter ses fruits. 27 894 maintiens dans l'emploi ont été réalisés en 2025, dont 13 % dans la fonction publique et 87 % dans le secteur privé, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2024, permettant ainsi aux personnes de conserver leur emploi », déclare Jean-Pierre Benazet, président de Cheops, lors de la présentation des résultats 2025 en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, à Paris le 21/05/2026.

« 88 606 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants ont été accompagnés dans leurs démarches de maintien dans et en emploi, soit une hausse de 3,84 % par rapport à 2024 et 72 538 services d'accompagnement ont été délivrés aux employeurs (+ 2.6 % vs 2024). 8 305 CEP Conseil en Évolution Professionnelle (Conseils en évolution professionnelle) ont été réalisés afin d'aider les personnes à construire un nouveau projet compatible avec leur état de santé, leurs compétences et leurs aspirations. »

« Les chercheurs d'emploi en situation de handicap représentent 9,2 % des inscrits : 529 000 en mars 2025 », déclare Thibaut Guilluy<sup>1</sup>, directeur de France Travail.

### Une hausse significative des recrutements

« 286 700 chercheurs d'emploi en situation de handicap ont retrouvé un emploi en 2025, soit 800 recrutements par jour, en augmentation de près de 9 % par rapport à 2024. Cette progression s'explique notamment par un meilleur accès à l'emploi après la formation », déclare Thibaut Guilluy, directeur de France Travail.

« En 2025, 50 % des chercheurs d'emploi en situation de handicap ayant suivi une formation préparant à un métier retrouvent un emploi dans les six mois, contre 43 % en 2024. L'objectif est de se rapprocher de la moyenne de tous les demandeurs d'emploi, qui avoisinent, elle, quasiment les 70 % si l'on prend l'ensemble des personnes qui sont inscrites à France Travail. »

### Une hausse de 15 % des POEI

« La formation confirme ainsi son rôle de tremplin vers l'emploi. France Travail et Cap emploi poursuivront cet effort en 2026 avec une hausse de 15 % des POEI Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle

(Préparations opérationnelles à l'emploi individuelles), un dispositif particulièrement efficace puisque neuf personnes sur dix accèdent à l'emploi dans les six mois après avoir suivi ces formations qui préparent à leur futur poste. »

« La part des formations bénéficiant aux personnes en situation de handicap est passée de 5,8 % en 2024 à 6,4 % en 2025. Un rattrapage est donc engagé, avec un effort désormais plus que proportionnel en faveur de ce public, même si les besoins restent encore supérieurs. »

« Cette progression repose aussi sur un important travail de montée en compétences des équipes. Plus de 25 modules consacrés au handicap ont déjà été développés au sein de l'Académie France Travail et ouverts à l'ensemble des membres du Réseau pour l'emploi. En 2025, le nombre de formations dédiées au handicap suivies par les conseillers de France Travail a été multiplié par cinq. En 2025, 43 % des agents ont suivi au moins une formation sur ces sujets et, depuis le rapprochement avec Cap emploi, 99 % des conseillers ont bénéficié d'au moins une sensibilisation ou formation dédiée. »

## L'inclusion, « un levier stratégique »

« Les années 2024-2025 ont renforcé la coopération entre France Travail, Cap emploi et l'ensemble des acteurs du médico-social afin de simplifier les parcours des personnes en situation de handicap et mieux coordonner les accompagnements. »

« L'objectif est désormais d'intégrer pleinement les politiques handicap dans les politiques de l'emploi de droit commun, avec une approche plus inclusive du marché du travail. Pour France Travail, l'inclusion est devenue un levier stratégique pour répondre aux difficultés de recrutement des entreprises et améliorer l'efficacité du marché du travail. »

« Cette dynamique s'inscrit aussi à l'échelle européenne, tandis que l'accessibilité des services, des outils numériques et des lieux d'accueil est présentée comme une priorité essentielle. »

## Sur l'expérimentation mettant en œuvre la mesure liée à l'orientation des personnes vers le milieu ordinaire :

« Lors de la CNH (Conférence nationale du handicap) de 2023, une mesure visant à "déterminer l'environnement professionnel le plus adapté" a été lancée à titre expérimental avant une généralisation prévue au 01/01/2027. Portée conjointement par France Travail et Cap emploi, cette démarche vise à proposer aux personnes en situation de handicap une orientation plus personnalisée vers l'emploi, qu'il s'agisse du milieu ordinaire, du milieu protégé comme les ESAT, ou encore des ESRP (Établissements spécialisés de réadaptation professionnelle) », déclare Marlène Cappelle, déléguée générale de Cheops.

« L'objectif est de sortir des parcours standardisés en prenant davantage en compte les souhaits de la personne, ses capacités et les différentes solutions d'accompagnement possibles. Pour cela, les bénéficiaires

peuvent réaliser des immersions aussi bien en entreprise classique qu'en ESAT afin de mieux évaluer l'environnement professionnel le plus adapté à leur situation. »

« La mesure est actuellement expérimentée dans 16 départements, dont 5 pilotes disposant d'un recul plus important. Les premiers résultats montrent que l'orientation initialement demandée vers un ESAT est confirmée dans 45 % des cas seulement : dans 55 % des situations, une autre solution est finalement proposée, comme l'emploi accompagné, l'entreprise adaptée ou un accompagnement renforcé vers le milieu ordinaire. Concernant les demandes d'orientation vers les ESRP, 48 % sont confirmées, tandis que 52 % débouchent sur des alternatives de droit commun. »

« L'expérimentation permet également d'identifier de nouveaux publics : 23 % des personnes accompagnées dans les cinq départements pilotes n'étaient jusque-là pas connues du service public de l'emploi et n'avaient jamais été suivies par France Travail. »

### Sur le dispositif numérique Handimatch :

« Déployé sur l'ensemble du territoire depuis septembre 2025, Handimatch vise à faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les employeurs engagés. Le dispositif permet aux candidats de rendre visible leur situation de handicap sur leur profil, tandis que les entreprises sont reconnues comme "handi-engagées" après évaluation par les conseillers France Travail et Cap Emploi selon 14 critères d'engagement », déclare Servane Chauvel, directrice de la mission « public en situation de handicap et stratégie inclusive de l'établissement » chez France Travail.

« Les premiers résultats sont jugés encourageants : 10 506 employeurs sont aujourd'hui reconnus handi-engagés et plus de 3 966 recrutements ont déjà été réalisés grâce au dispositif. Les candidats ayant déclaré leur situation de handicap ont désormais trois fois plus de chances d'entrer en contact avec un employeur engagé, tandis que ces employeurs accèdent à trois fois plus de profils de candidats en situation de handicap. On note d'ailleurs l'augmentation globale de la part des recrutements de personnes en situation de handicap parmi les offres pourvues, en hausse de 0,8 point. »

## Thibaut Guilluy

**Directeur général @ France Travail**

Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup>

### Parcours

**Depuis décembre 2023** France Travail<sup>1</sup>

Directeur général **Octobre 2020 - février 2024** Ministère du Travail et des Solidarités

Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises **Sep-**

**tembre 2022 - 2023 Ministère du Travail**

Chargé de la mission de préfiguration de France Travail **Mars 2020 - octobre 2020 Ministère du Travail et des Solidarités**

Haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises **Décembre 2018 - mars 2020 Conseil national pour l'inclusion dans l'emploi**

Président **Septembre 2018 - mars 2020 French Impact**

Président **Février 2016 - mars 2020 Tenzing, les Compagnons du conseil**

Associé-cofondateur **Janvier 2016 - mars 2020 SocialCOBizz**

Cofondateur **Octobre 2006 - mars 2020 Groupe Ares**

Directeur général +

## Établissement & diplôme

**1995 - 1999** ESCP Business School (ESCP)<sup>1</sup>

diplômé Fiche n° 36323, créée le 10/09/2019 à 16:13 - MàJ le 21/05/2026 à 12:48

## France Travail

• **Établissement public à caractère administratif chargé de l'emploi en France** (a remplacé Pôle emploi le 01/01/2024)

• **Missions :**

- **Accueillir et accompagner toutes les personnes** - qu'elles soient ou non déjà en poste - dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un conseil professionnel, d'une aide à la mobilité ou à l'insertion sociale et professionnelle

- **Prospecter et mettre en relation** les entreprises avec les demandeurs

- **Contrôler** la recherche d'emploi en France

- **Indemniser** les ayants-droit pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État

- **Maîtriser** les données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi

- **Relayer** les politiques publiques

- **Coopérer** avec les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation réunis au sein du Réseau pour l'emploi

• **Implantations** : près de 900 agences et relais de proximité ainsi qu'un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire

• **Effectif** : 55 000 collaborateurs

• **Directeur général** : Thibaut Guilluy

• **Président du CA** : Alexandre Saubot, président de France Industrie

• **Vice-présidents** : Patricia Ferrand (CFDT) et Hubert Mongon (Medef)

• **Directrice générale adjointe en charge des relations extérieures et de la communication** : Pauline Calmès

• **Contact presse** : Marion Fonteny, responsable du département presse

• **Tél.** : 01 40 30 77 19

**Catégorie** : Etat

## Adresse du siège

1-5 avenue du Docteur Gley

75020 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup> Fiche n° 5645, créée le 01/09/2017 à 17:25 - MàJ le 20/05/2026 à 15:59

## Conseil handicap et emploi des organismes de placement spécialisés (Cheops)

- Association représentant les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux • Création : 2014 (fusion des réseaux Unith et Ohé Prométhée)

- **Missions** :

- représenter l'ensemble des organismes de placement spécialisés dénommés Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux

- participer à la définition et mise en oeuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

- professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

- **Présidence** : Jean-Pierre Benazet (président) ; Isabelle Faure et Alain Frouard, (vices-présidents)

- **Contact** : Carole Poirot, conseillère communication

- **Tél.** : 07 88 32 86 24.

**Catégorie** : Associations / Fondations

### Adresse du siège

55, rue Boissonade

75014 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup> Fiche n° 12034,

créée le 14/04/2021 à 15:07 - MàJ le 21/05/2026 à 12:48

<https://img.newstank.fr>

*par News Tank Rh*

